

# L'industrie des produits forestiers : Un engagement envers le développement durable à l'échelle de la planète

Déclaration des dirigeants  
8 juin 2006

L'industrie mondiale des produits forestiers est une industrie diversifiée qui contribue au développement économique et au bien-être social des communautés rurales et urbaines dans le monde entier. L'industrie considère avec sérieux le défi du développement durable et y répond par des mesures pour améliorer les pratiques d'aménagement forestier, combattre l'exploitation forestière illégale et améliorer les méthodes de gestion de l'environnement. Compte tenu de ses produits naturels, renouvelables et recyclables qui sont fabriqués de façon durable, ainsi que de pratiques que le secteur tente continuellement d'améliorer, l'industrie des produits forestiers travaille pour être un chef de file à l'échelle mondiale en matière de développement durable. La combinaison d'une forte performance économique, d'une saine gestion de l'environnement et de l'attention portée aux conditions sociales dans lesquelles nous travaillons permettra d'atteindre cet objectif.

## **Nos engagements**

En tant que chefs de file mondiaux de l'industrie des produits forestiers, nous reconnaissons l'importance de nos rôles et responsabilités dans la promotion du développement durable. Nous nous engageons à améliorer de façon continue notre performance à cet égard par des mesures dans tous les domaines pertinents, entre autres les suivants :

### ***Promotion de l'aménagement forestier durable dans le monde***

Nous appuyons les principes de l'aménagement forestier durable (AFD) et nous nous engageons à gérer les forêts selon ces principes. À cette fin, nous appuyons entièrement l'établissement de systèmes de certification forestière crédibles et

d'autres mécanismes visant la promotion de l'AFD et l'amélioration de l'aménagement forestier sur le terrain. Nous appuyons l'adoption de systèmes de certification de l'AFD par tous les pays, comme assurance que les produits forestiers sont fabriqués conformément aux principes du développement durable et proviennent de forêts aménagées selon les normes les plus élevées. Nous croyons que l'utilisation soutenue des forêts naturelles et des plantations permettra de répondre aux besoins croissants de la population mondiale.

Nous reconnaissons les systèmes de certification qui présentent les caractéristiques suivantes :

- Conformité aux règles généralement acceptées qui sont applicables à la certification et à l'accréditation;
- Conformité aux critères d'AFD reconnus à l'échelle internationale;
- Utilisation d'un processus de certification indépendant par une tierce partie;
- Élaboration et mise en application transparentes des systèmes, avec la participation des parties prenantes;
- Promotion de l'amélioration continue.

### ***Lutte contre l'exploitation forestière illégale***

Nous nous opposons fermement à la pratique de l'exploitation forestière illégale, qui contribue à la déforestation et mine la viabilité des produits récoltés et vendus légalement dans le monde. Nous encourageons l'adoption de lois et de règlements, qui sont nécessaires pour contrer les activités illégales de récolte et de commerce du bois, ainsi que de mesures gouvernementales efficaces pour surveiller et évaluer les forêts et appliquer ces lois et règlements. Nous reconnaissons l'importance de la réduction de la pauvreté dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale et appuyons les initiatives gouvernementales visant à faire la promotion de l'aménagement forestier durable et de la conservation des zones désignées comme protégées. En se basant sur son expertise et ses ressources, l'industrie s'engage à faire sa part pour éviter l'exploitation illégale à l'aide d'une variété d'outils comme les systèmes d'information géographique (SIG), les systèmes de gestion environnementale, les politiques d'achat responsables pour ses intrants, le suivi et les systèmes de suivi, la certification forestière, les codes de conduite, l'établissement de

rapports sur les pratiques durables des entreprises ainsi que la vérification et la certification par une tierce partie.

### ***Utilisation et récupération de la fibre***

Le papier et le bois récupérés constituent une source complémentaire essentielle de fibre pour répondre aux besoins de la société en papier, carton, emballages et produits du bois. L'industrie appuie et encourage la récupération des papiers et des produits du bois avant et après consommation. Elle s'engage à travailler avec diverses parties prenantes pour accroître les taux de récupération et investir dans les technologies permettant d'augmenter la quantité de fibre recyclée dans la fabrication du papier et des produits du bois, de façon à optimiser l'utilisation du bois comme matière première.

### ***Gestion de l'environnement***

Nous nous engageons à nous assurer que nos activités respectent l'environnement et maintiennent et améliorent les ressources dont notre industrie dépend. Nous nous conformerons à toutes les exigences réglementaires et appliquerons des systèmes de gestion environnementale afin d'améliorer de façon continue nos pratiques et notre rendement à l'égard de l'environnement dans nos opérations, notamment en continuant de réduire la quantité d'eau et d'énergie que nous utilisons dans nos activités industrielles.

### ***Élaboration de solutions aux défis mondiaux des changements climatiques et de l'approvisionnement en énergie***

L'industrie mondiale des produits forestiers s'engage fermement à relever le défi des changements climatiques. Les arbres, le bois et le papier sont des ressources uniques, renouvelables et recyclables, qui aident à réduire les gaz à effet de serre en stockant du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Nous croyons que la fibre provenant de forêts aménagées conformément aux principes du développement durable est une contribution positive aux approvisionnements futurs en énergie du monde. L'industrie s'engage aussi à adopter des solutions innovatrices en matière d'énergie, qui amélioreront son efficacité, réduiront sa dépendance envers les combustibles fossiles et accroîtront l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

***Investissement dans les travailleurs et les communautés***

Nous sommes déterminés à maintenir un milieu de travail sécuritaire et à améliorer nos normes et pratiques au chapitre de la santé et de la sécurité. Nous nous engageons à former notre main-d'œuvre pour améliorer ses compétences et son savoir-faire. Nous contribuerons au bien-être économique et social de nos employés et des collectivités où nous avons des activités. Nous collaborerons avec les principaux intervenants et parties intéressées, ainsi qu'avec les Autochtones et les autres communautés touchées par nos activités, de façon ouverte et respectueuse.

**Comment travaillerons-nous ensemble ?**

Nous nous engageons à travailler, par le biais de nos associations nationales et régionales, de façon à continuer à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives valables en matière de développement durable qui appuient ces engagements.

Les caractéristiques de ces initiatives efficaces sont les suivantes :

- Principes communs
- Engagement des sociétés membres à agir selon ces principes
- Communication de la progression par des rapports publics
- Participation des principales parties intéressées au dialogue et à des partenariats
- Appui à la mise en œuvre par un guide de pratiques exemplaires

Le Conseil international des associations forestières et papetières (ICFPA) communiquera et soulignera l'avancement des initiatives de ses associations membres, qu'elles soient nationales ou régionales.

---

La présente déclaration a été signée, lors de la 2<sup>e</sup> table ronde des dirigeants de l'ICFPA, par 59 chefs d'entreprises et présidents d'associations de produits forestiers de 25 pays. Il s'agit de la première publication de la déclaration et on prévoit que d'autres entreprises et associations la signeront au cours des prochains mois. La réunion d'aujourd'hui était organisée par le Conseil international des associations forestières et papetières. Une liste des entreprises et des associations qui ont signé la déclaration est jointe.

-----

## Liste Alphabétique des Signataires

Abitibi Consolidated	
Alberta-Pacific Forest Industries Inc.	
American Forest and Paper Association	
Anthony Forest Products Company	
Assocarta	
Australian Plantation and Paper Industry Council	
Ballapur Industries	
Billerud AB	
Biocel Paskov	
Boise Cascade, LLC	
Bowater Inc.	
Bracelpa (Brazilian Pulp and Paper Association)	
Canfor Corporation	
Cartiera del Maglio	
Cartiere Burgo Marchi	
Catalyst Paper	
CEI-Bois	
Celpa	
Celulosa Arauco y Constitución S.A. (Arauco)	
Cenibra	
Cham Paper Group	
CMPC Group	
Copacel	
Confederation of European Paper Industries (CEPI)	
Crown Forestry Group	
CORMA	
Favini	
Fedrigoni Cartiere	
Finnish Forest Industries Federation	
Forest Products Association of Canada	
Glatfelter	
Green Bay Packaging, Inc.	
Grupo Portucel/Soporcel	
Gulf States Paper Corporation	
Hancock Land Co.	
Hansol	
Holmen AB	
India Paper Manufacturers' Association	
Klabin S.A.	
Korea Paper Manufacturers' Association	
Kruger Inc.	
	Lecta
	Masisa S.A.
	Mayr-Melnhof
	Metsäliitto Group
	Myllykoski Corporation
	Myllykoski North America
	NewPage Corporation
	Nippon Paper Group, Inc
	NZ Forest Owners' Association
	Oji Paper Co., Ltd.
	Papierfabrik Palm
	Papierfabrik Scheufelen GmbH
	Paper Manufacturers' Association of South Africa
	Plum Creek Timber Company, Inc.
	RAO Bumprom
	Rayonier
	Rottneros AB
	Sappi Europe
	SCA
	Seaman Paper Company of Massachusetts
	Smurfit Cartón de Colombia SA
	Smurfit Kappa Group
	Smurfit Stone Container Company
	Södra
	Sonoco
	Southworth Company
	SPPAC
	SP Newsprint Company
	Stora Enso
	Swedish Forest Industries Federation
	Tembec
	Temple-Inland
	Thai Pulp & Paper Industry Association
	The Siam Pulp and Paper Public Company Limited
	Tolko Industries
	UPM-Kymmene Corporation
	VDP
	Veracel
	Volga Inc.
	VNP

**Dans certain cas, on attend l'approbation finale du conseil d'administration.**

**Mise à jour : le 15 septembre 2006**